

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 113 Démarche clinique adaptée aux différents âges de la vie			
Ancien Code	PAIR1B13	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI1130		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Gilly</b> <b>Gulnur DOGRAMACI</b> ( <a href="mailto:dogramacig@helha.be">dogramacig@helha.be</a> ) Valérie BORGNIET ( <a href="mailto:borgnietyl@helha.be">borgnietyl@helha.be</a> ) <b>HELHa Jolimont</b> <b>Noémie GENOT</b> ( <a href="mailto:genotn@helha.be">genotn@helha.be</a> ) Marjorie VANDERNIEPEN ( <a href="mailto:vanderniepenm@helha.be">vanderniepenm@helha.be</a> ) <b>HELHa Mouscron</b> <b>HELHa Tournai - Salines</b> <b>Gaëtane COUTEAU</b> ( <a href="mailto:couteaug@helha.be">couteaug@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement initie l'étudiant à la démarche clinique en lien avec les spécificités des différents âges de la vie, en articulant théorie et pratique. À travers les activités d'apprentissage de soins aux personnes âgées et en puériculture, elle contribue à développer des compétences fondamentales pour une prise en charge globale et adaptée de la personne.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence C1 Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence**

- C1.1 Collecter les données
- C1.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- C1.3 Déterminer les résultats attendus
- C1.4 Prescrire les interventions et activités de soins

**Compétence C2 Mettre en œuvre le projet de soins**

- C2.2 Adapter les soins à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

**Compétence C3 Assurer une communication professionnelle**

- C3.3 Transmettre les données oralement et/ou par écrit en vue d'assurer la continuité des soins?

## Compétence C8 Agir avec les personnes, familles, communautés en vue de promouvoir la santé?

C8.1 Développer l'empowerment de la personne soignée dans son projet de santé?

### Acquis d'apprentissage visés

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences, des capacités et des acquis d'apprentissage suivants :

- **COMPETENCE 1 : Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence.**

C1.1 : Collecter les données :

- C1.1.1 : Collecte les informations/caractéristiques correctes et utiles à la compréhension de la situation en rapport avec un cadre de référence ou une théorie de soins.
  - C1.1.2 : Identifie les données manquantes et/ou contradictoires par rapport à une situation donnée.
  - C1.1.3 : Structure les données au moyen d'outils d'aide à l'observation.
- C1.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration :
- C1.2.1 : Pose des hypothèses concernant l'état de santé de la personne.
  - C1.2.2 : Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne.
  - C1.2.3 : Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physiologiques.
  - C1.2.4 : Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées.
  - C1.2.5 : Identifie avec aide les indices cliniques d'une situation de santé ou d'un problème que l'infirmier peut gérer en autonomie.
  - C1.2.6 : Détermine l'orientation vers un problème réel ou de type risque ou vers une situation de promotion de la santé.
  - C1.2.7 : Explique un cadre de référence, une théorie en soins infirmiers, un modèle conceptuel et les outils professionnels utiles pour soutenir son raisonnement clinique.

C1.3 : Déterminer les résultats attendus.

- C1.3.1 : Relève dans le dossier le projet et les priorités de soins pour la personne.
- C1.3.2 : Identifie les objectifs ou résultats attendus établis.

C1.4 : Prescrire les interventions et activités de soins.

- C1.4.1 : Relève dans le dossier les activités infirmières prévues.
- C1.4.2 : Relie ces activités à la situation de la personne soignée et au rôle infirmier autonome ou en collaboration.

C1.5 : Evaluer la démarche et les résultats des interventions.

- C1.5.1 : Compare l'état de la personne aux objectifs/résultats attendus établis.
- C1.5.2 : Compare l'état de la personne aux normes physiologiques.
- C1.5.3 : Signale les changements de l'état de santé dans le contexte des activités de la vie quotidienne

- **COMPETENCE 2 : Mettre en oeuvre le projet :**

C2.2 : Adapter les soins à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel.

- C2.2.1 : Ajuste ses activités selon ses observations.

- **COMPETENCE 3 : Assurer une communication professionnelle :**

C3.3 : Transmettre les données oralement et/ou par écrit en vue d'assurer la continuité des soins.

- C3.3.1 : Utilise un vocabulaire professionnel.

- **COMPETENCE 8 : Agir avec les personnes, familles, communautés en vue de promouvoir la santé :**

C8.1 : Développer l'empowerment de la personne soignée dans son projet de santé.

- C8.1.2 : Echange avec le(s) personne(s) sur leurs choix de vie et leurs ressources.
- C8.1.3 : Discute avec les infirmiers concernant les ressources identifiées et leur influence sur le plan de soin.
- C8.1.7 : Encourage la personne à poser ses choix de qualité de vie de manière éclairée.
- C8.1.9 : Encourage la personne à s'informer sur son traitement en vue d'y prendre part.

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B13A	Soins aux personnes âgées et gérontologie	24 h / 2 C
PAIR1B13B	Puériculture	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B13A	Soins aux personnes âgées et gérontologie	20
PAIR1B13B	Puériculture	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Mouscron** Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12  
**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be  
Mail : sante-tournai@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins aux personnes âgées et gérontologie			
Ancien Code	21_PAIR1B13A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI1131		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'accroissement du nombre de personnes âgées dans notre société amène de plus en plus d'infirmier(e)s à s'intéresser aux problématiques de santé liées au processus de vieillissement. Les infirmier(e)s sont amené(e)s à accompagner

ces personnes et leurs proches tant en milieu hospitalier, qu'en institution ou à domicile et à proposer pour des problèmes courants, des interventions adaptées à ce public cible en se basant sur l'entretien et l'évaluation.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 : Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence :

C1.1 : Collecter les données :

- C1.1.1 : Collecte les informations/caractéristiques correctes et utiles à la compréhension de la situation en rapport avec un cadre de référence ou une théorie de soins.
- C1.1.2 : Identifie les données manquantes et/ou contradictoires par rapport à une situation donnée.
- C1.1.3 : Structure les données au moyen d'outils d'aide à l'observation.

C1.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration

- C1.2.1 Pose des hypothèses concernant l'état de santé de la personne
- C1.2.2 Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne
- C1.2.3 Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physiologiques
- C1.2.4 Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées
- C1.2.5 Identifie avec aide les indices cliniques d'une situation de santé ou d'un problème que l'infirmier peut gérer en autonomie
- C1.2.6 Détermine l'orientation vers un problème réel ou de type risque ou vers une situation de promotion de la santé
- C1.2.7 Explique un cadre de référence, une théorie en soins infirmiers, un modèle conceptuel et les outils professionnels utiles pour soutenir son raisonnement clinique

Compétence 8 : Agir avec les personnes, familles, communautés en vue de promouvoir la santé :

C8.1 (secondaire) : Développer l'empowerment de la personne soignée dans son projet de santé

Objectifs :

- Évaluer la situation clinique d'une personne âgée
- Adapter les plans de soins de référence, à des situations courantes concrètes

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Introduction et Démographie : intro, la démographie, les types de vieillissement, la différence entre gériatrie et gérontologie, et le profil gériatrique.
- Milieux de Vie : Discussion des différents milieux de vie pour les personnes âgées (MR, MRS, centres gériatriques)
- Physiologie du Vieillissement (DI et échelles) : systèmes digestif, urinaire, cardio-respiratoire, cinq sens, système locomoteur...
- Pharmacologie : intégrer avec la physiologie (ex: lien foie/rein avec l'appareil digestif).
- Troubles Cognitifs et humanitude
- Simulateur de Vieillissement : Activité pratique pour ressentir les difficultés des personnes âgées.
- Workshop : Projet ELAN et atelier alimentation

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistraux

Ateliers/worshop

Simulation

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de questions/réponses lors des séances d'apprentissage.

Utilisation de simulateur et d'ateliers pratiques

#### Sources et références

cf. bibliographie reprise dans les supports de cours sur Connect ED.

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Supports de cours sur ConnectED  
PowerPoint sur ConnectED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Examen écrit au Q2.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

En cas d'échec, les modalités d'évaluation sont identiques pour le Q3.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Mouscron** Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12  
**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be  
Mail : sante-tournai@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Puériculture			
Ancien Code	21_PAIR1B13B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI1132		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage initie l'étudiant à la démarche clinique en puériculture en tenant compte des besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille. Elle lui permet de développer des compétences de soins adaptées favorisant une prise en charge sécuritaire et globale.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Activité d'Apprentissage contribue au développement des compétences, des capacités et des acquis d'apprentissage suivants :

COMPETENCE 1 : Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence.

C1.1 : Collecter les données :

- C1.1.1 : Collecte les informations/caractéristiques correctes et utiles à la compréhension de la situation en rapport avec un cadre de référence ou une théorie de soins.
- C1.1.2 : Identifie les données manquantes et/ou contradictoires par rapport à une situation donnée.
- C1.1.3 : Structure les données au moyen d'outils d'aide à l'observation.

C1.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration :

- C1.2.1 : Pose des hypothèses concernant l'état de santé de la personne.
- C1.2.2 : Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne.
- C1.2.3 : Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physiologiques.
- C1.2.4 : Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées.
- C1.2.5 : Identifie avec aide les indices cliniques d'une situation de santé ou d'un problème que l'infirmier peut gérer en autonomie.
- C1.2.6 : Détermine l'orientation vers un problème réel ou de type risque ou vers une situation de promotion de la santé.
- C1.2.7 : Explique un cadre de référence, une théorie en soins infirmiers, un modèle conceptuel et les outils professionnels utiles pour soutenir son raisonnement clinique.

C1.4 : Prescrire les interventions et activités de soins.

- C1.4.1 : Relève dans le dossier les activités infirmières prévues.
- C1.4.2 : Relie ces activités à la situation de la personne soignée et au rôle infirmier autonome ou en collaboration.

COMPETENCE 8 : Agir avec les personnes, familles, communautés en vue de promouvoir la santé :  
C8.1 : Développer l'empowerment de la personne soignée dans son projet de santé.

- C8.1.2 : Echange avec le(s) personne(s) sur leurs choix de vie et leurs ressources.
- C8.1.3 : Discute avec les infirmiers concernant les ressources identifiées et leur influence sur le plan de soin.
- C8.1.7 : Encourage la personne à poser ses choix de qualité de vie de manière éclairée.
- C8.1.9 : Encourage la personne à s'informer sur son traitement en vue d'y prendre part.

Et plus précisément, les objectifs suivants où l'étudiant sera capable de/d' :

- Collecter les informations spécifiques liées à la situation de l'enfant.
- Reconnaître les données recueillies par l'observation et l'entretien qui témoignent que l'enfant est bien portant.
- Déetecter les anomalies éventuelles.
- Identifier les interventions infirmières pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant (dès la sortie de la maternité), de l'adolescent et de leurs parents.
- Informer la personne des recommandations de bonne pratique afin qu'elle développe son autonomie décisionnelle.

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

- Introduction
- Besoins fondamentaux de l'enfant
- Repères chronologiques
- La croissance de l'enfant
- La dentition
- L'hygiène de l'enfant
- L'alimentation de l'enfant
- L'élimination de l'enfant
- Le sommeil de l'enfant
- Le développement psychomoteur
- L'éveil de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- La vaccination

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Méthode magistrale.

Supports multimédias.

Exercices tels que courbes de percentiles, calculs, ...

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Au début ou à la fin de chaque séance de cours, structuration à l'aide de quelques questions sur le contenu.

#### **Sources et références**

ONE, Guide de médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant, 2019

Notes de cours/PPT sur ConnectED

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports disponibles sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit au Q1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

En cas d'échec, les modalités d'évaluation sont identiques au Q3.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).